ANNEXE A

Concession Minière Décret No: D2010/274/PRG/SGG du 12/11/2010

Décret No : D2014/_____ du portant extension de la Concession Minière

1







SECERTARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N° D2010 / PRG / SGG.
ACCORDANT UNE CONCESSION MINIERE A LA SOCIETE
ALLIANCE MINING COMMODITIES GUINEE SARL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PAR INTERIM PRESIDENT DE LA TRANSITION

- Vu Le Communiqué N° 001/CNDD du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement;
- Vu La Loi L/95/036/CTRN portant Code Minier de la République de Guinée ;
- Vu L'Ordonnance n°006/PRG/CNDD du 29 Décembre 2008, portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu Le Procès-verbal de la réunion du Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) en date du 06 janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2ème Vice-Président du CNDD, comme Président de la République par Intérim;
- Vu Le Décret n°001/PRG/CNDD/SGPRG/2010 du 19 janvier 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition;
- Vu Le Décret n°005/PRG/CNDD/SGPRG 15 février 2010, portant nomination des Membres du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Vu La Convention de Base conclue le 6 Août 2010 entre la République de Guinée ALLIANCE MINING COMMODITIES GUINEE SARL, pour la Prospection et l'Exploitation du minerai de Bauxite à Gaoual;
- Vu La demande de Concession Minière formulée par Société ALLIANCEMININGCOMMODITIES GUINEE SARLen date du 4 Mars 2010 ;



Ch.